

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate**50 000 \$ DU FONDS CULTUREL POUR QUATRE PROJETS**

Soutien à la culture dans la vallée du Richelieu

**McMasterville, le 9 avril 2024** – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de l'ensemble des dossiers reçus en réponse l'appel de projets Fonds développement culturel, s'étant déroulé jusqu'au 11 février 2024. Les quatre projets culturels retenus ont été dévoilés lors d'une activité en présence de madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et des artistes au bureau de la MRCVR.

Le Fonds de développement culturel a été créé dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2024, en parts égales entre la MRCVR et le gouvernement du Québec. Il consiste à l'attribution d'un montant de 50 000 \$, pour soutenir les individus ou organismes œuvrant en faveur du développement culturel de l'ensemble du territoire. Les subventions sont accordées par le Conseil de la MRCVR sous recommandation d'un comité d'analyse créé par la MRCVR.

*« La richesse culturelle fait pleinement partie de l'identité du territoire et contribue à la vitalité économique des municipalités. Le Fonds culturel permet de soutenir la créativité des artistes et organismes culturels dans la vallée du Richelieu. À leur tour, la population et les municipalités bénéficient des activités et projets culturels qui émergent.*

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean Baptiste.

**DES PROJETS PORTEURS ET NOVATEURS**

L'évaluation des demandes s'effectue selon des critères d'évaluation reposant entre autres sur la portée du projet sur la communauté, sa pertinence par rapport à l'offre culturelle actuelle du milieu et son caractère innovant. Le jury a retenu quatre projets culturels attrayants :

**Route des Arts du Richelieu | « Sommet des arts » (11 500 \$)**

Le "Sommet des arts" s'adresse aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation qui souhaitent développer des outils concrets pour vivre de leur art. Cet événement rassembleur permettra de créer un réseau de soutien professionnel pour les artistes et les acteurs du milieu culturel de la MRCVR et du Québec.

**Chœur de la Montagne | « Création d'une chorale de travailleurs saisonniers » (11 000 \$)**

El Coro de la Montaña est une chorale composée de travailleurs saisonniers qui propage la joie de vivre par le chant. C'est l'occasion de socialiser, d'apprendre le français et de se familiariser avec le milieu culturel de la Vallée-du-Richelieu. Ils prennent soin de nos cultures dans nos champs. Prenons soin de leur montrer notre culture par le chant.

**Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire | « Les rencontres photographiques du Richelieu » (13 500 \$)**

Un rendez-vous bisannuel de photographes professionnels d'envergure. Du début mai à la mi-juin, les cimaises du MBAMSH seront parées du travail de 5 femmes photographes de renommées internationales. Parallèlement, le Musée invite la population à visiter d'autres lieux d'exposition (intérieurs et extérieurs) de la région pour vivre des rencontres avec les artistes photographes professionnels sélectionnés, dans le cadre d'expositions, d'événements et d'activités.

**Maison nationale des Patriotes | « Mise en place d'une plateforme de gestion de contenu favorisant une approche interactive » (14 000 \$)**

Grâce à la mise en place d'une plateforme de gestion de contenu, bonifier l'offre au moyen de ce projet évolutif qui sera développé en trois phases. Cette première étape consiste en l'ajout de contenus et de jeux interactifs dans l'exposition permanente, à l'aide de l'ajout de codes QR.

**À PROPOS DE LA MRCVR**

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.